



DROITS DE VOIRIE-SPECTACLES, CIRQUES ET MANEGES
(HORS FETES), VIDE GRENIERS

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 (délibération du 11/12/2024)

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Spectacle de marionnettes – Manèges et attraction diverses	17.85 €	Forfait	Journée
Cirques	23.10 €	Forfait	Journée
Animation exceptionnelles (ex : structures gonflables...)	57.75 €	Forfait	Journée
Animation exceptionnelles	161.70 €	Forfait	Semaine
Animation exceptionnelles	347.55 €	Forfait	30 jours cumulés sur l'année civile
Vide grenier (entrée du public payante)	23.10 €	Forfait	Journée
Gens du voyage : stationnement caravane	16.00 €	Forfait	Période 8 jours

